

Le nombre de projets que nous aurons à examiner au cours des prochains jours nous montre clairement que notre volonté commune a porté fruit. Dans bien des domaines, la Belgique est devenue pour nous non seulement un partenaire privilégié, mais aussi une source d'enrichissement culturel. Nos artistes, nos professeurs, nos intellectuels ont tissé des liens étroits d'amitié et de travail avec leurs homologues belges et je suis conscient que nos échanges, s'ils ont été stimulés par notre accord culturel, se développent de plus en plus spontanément, en créant entre nos deux pays des réseaux multiples de coopération dans tous les domaines.

Ces résultats sont le produit d'un travail constant et assidu. Si nos ensembles artistiques se sont fait connaître et apprécier en Belgique, c'est suite à des efforts de promotion étalés sur plusieurs années. Aujourd'hui, plusieurs de nos troupes tournent en Belgique sans le soutien du gouvernement. Il faut y voir une preuve de succès, de la même façon que les parents ont rempli leur mission quand leurs enfants volent de leurs propres ailes. Encore à titre d'exemple, alors que le Canada offre aujourd'hui six bourses à des ressortissants belges, il accueille plus de 150 étudiants belges qui étudient au Canada par leurs propres moyens.

Nos succès ne doivent pas nous cacher certains points faibles. Après tout, nous ne nous rencontrons pas simplement pour nous féliciter. Bien au contraire, nos discussions ont aussi pour but d'identifier les secteurs susceptibles d'être améliorés, en travaillant ensemble à éliminer les goulots d'étranglement et à faciliter des échanges plus fructueux. Ainsi, certains mécanismes de nos échanges de personnes n'ont pas fonctionné comme nous le souhaitions. Alors que nos artistes se produisent de plus en plus souvent sur des scènes belges, la réciprocité n'est pas toujours vraie. Il semble y avoir un ralentissement dans le rythme de nos échanges dans les arts visuels. Bref, nous devons jeter un regard critique sur chacun de nos domaines de coopération et faire de notre mieux pour que les trois prochaines années répondent à nos attentes.

Je souhaite également que cette rencontre soit tournée vers l'avenir. Le monde n'est plus tout à fait ce qu'il était voici trente ans. Nos sociétés n'ont pas seulement évolué. Dans bien des secteurs, la situation a été bouleversée par des transformations profondes qui ont changé de fond en comble nos équilibres socio-culturels, politiques, économiques et juridiques. De la même façon que les relations fédérales-provinciales ont prises de nouvelles formes au Canada, nous avons assisté à l'apparition, en Belgique, de la Communauté flamande et de la Communauté française, chacune ayant juridiction dans les domaines de la culture et de l'éducation. Parallèlement à ces modifications intérieures, nos deux pays se sont engagés dans de nouvelles alliances qui ne doivent pas nous séparer mais, au contraire, nous inciter à resserrer nos liens. Je parle ici du Traité de libre-échange que le Canada a signé avec les Etats-Unis et du mouvement d'intégration du marché européen qui connaîtra son aboutissement à la fin de 1992.